



RAPPORT D'ACTIVITE 2020



Créé par :



Développé avec :



En partenariat avec :



Membre de :



- ▶ L'édito p 4
- ▶ Le syndicat mixte,
une organisation opérationnelle p 5
- ▶ Le budget 2020 p 7
- ▶ Les temps forts de 2020 p 8
- ▶ Les actions de 2020 p 12
- ▶ Promouvoir le site p 22
- ▶ Les entreprises p 26

SOMMAIRE

ÉDITO



Crédit® Meaghan Majo

C'est pourquoi, nous lançons le projet INSPIRA LAB qui vise à permettre l'émergence de nouveaux modes de production pour notre quotidien en accompagnant de jeunes entreprises tant dans la sous-traitance industrielle que l'agro-alimentaire.

En ce début d'automne, nous avons choisi de rendre ce site visible à tous car la production française se doit d'être valorisée.

Jean-Pierre BARBIER,
Président d'INSPIRA
Président du Département de l'Isère

A l'aube de la crise sanitaire que nous vivons, les collectivités se sont fortement mobilisées auprès des habitants, des associations, des acteurs économiques.

Les plans de relance de la Région, du Département et d'Entre Bièvre et Rhône concourent à maintenir l'emploi, les forces économiques de nos territoires et la transition environnementale.

Je remercie INSPIRA Entreprises pour sa mobilisation auprès de leurs salariés et de leurs fournisseurs.

Ces 22 entreprises produisent sur INSPIRA: de l'oxygène pour la santé, des produits pour la protection contre le feu, des matériaux pour la construction, des routes et des bâtiments, du verre pour nos vitrages, du stockage de céréales, le recyclage de nos voitures, la valorisation de nos déchets médicaux et ménagers...

Autant de produits qui sont produits en France et utilisés au quotidien.

LE SYNDICAT MIXTE

UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Créé par arrêté préfectoral du 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, la réalisation, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion de la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons dénommée INSPIRA, Espace industriel, responsable et multimodal.

Le rôle du Comité Syndical

Le Comité Syndical est composé de 24 membres :

- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant le Département de l'Isère
- ▶ 4 membres titulaires et 4 suppléants représentant la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.



Les élus se réunissent une fois par trimestre environ et règlent, par délibérations, les affaires de la compétence du Syndicat mixte notamment le débat d'orientation budgétaire et l'analyse des comptes budgétaires en début d'année.

Il s'est réuni 3 fois en 2020 et a délibéré sur 46 propositions.

Le rôle du Bureau

Le Comité Syndical élit parmi ses membres un Bureau dans les conditions prévues à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le Bureau comprend 3 membres : un Président, un Vice-président et un Trésorier. Le Bureau est chargé de préparer les décisions du Comité Syndical.

En mars 2020, les élections municipales ont modifié la représentation des élus représentant de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône au Comité Syndical et a modifié la composition du Bureau. De ce fait, une nouvelle élection du Bureau a eu lieu le 08 octobre 2020 dans les conditions réglementaires et statutaires :

Jean-Pierre BARBIER,
Président
Président du
Département de l'Isère



Yannick NEUDER,
Vice-Président
Vice-Président Région
Auvergne-Rhône-Alpes
à l'enseignement
supérieur,
à la recherche et à
l'innovation

Laurent TEIL,
Trésorier,
Maire de la commune
de Sablons



Le rôle du Comité de Suivi

Il se réunit mensuellement et permet une revue de projet technique régulière avec l'ensemble des parties prenantes au projet. Ce comité est systématiquement précédé la même demi-journée d'un échange technique entre les 4 collectivités visant à préparer les Bureaux et Comités syndicaux.

Les Comités de suivi réunissent :

- ▶ Le Syndicat Mixte,
- ▶ La Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- ▶ Le Département de l'Isère,
- ▶ La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône,
- ▶ Isère Aménagement,
- ▶ La Compagnie Nationale du Rhône,
- ▶ La Mairie de Salaise,
- ▶ La Mairie de Sablons,
- ▶ La CCI Nord Isère,
- ▶ La DDT Isère.

L'équipe du Syndicat Mixte

Au quotidien, c'est une équipe technique composée de 6 agents dédiés au bon fonctionnement, au développement et à la performance environnementale de l'espace INSPIRA.

L'équipe se répartit de la manière suivante :

- ▶ Marianne AUDOUARD - Finances et gestion (80%)
- ▶ Géraldine OLLIVIER – Technique et environnement (depuis le 02/02/20)
- ▶ Vincent DAÏN – Direction (50%)
- ▶ Jessica MEUTER (jusqu'au 30/11/20) et Anaïs FARJON (à partir du 1er/12/20 et jusqu'au 31/12/20) – Administratif et communication
- ▶ Manon PEREZ – Alternante en BTS Support d'Action Managériale (depuis le 01/09/19)
- ▶ Pierre-Adrien BREUIL (Jusqu'au 17/11/20) – Développement économique

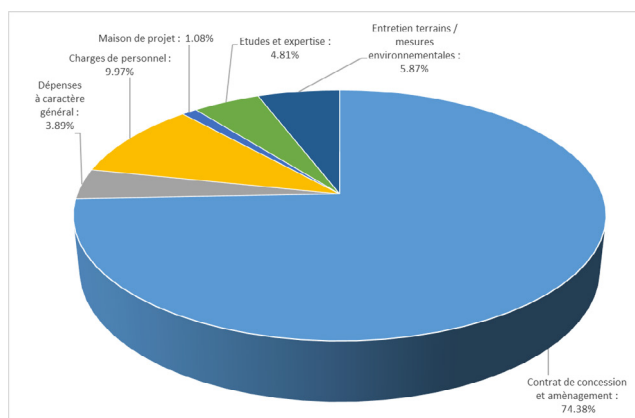


BUDGET 2020

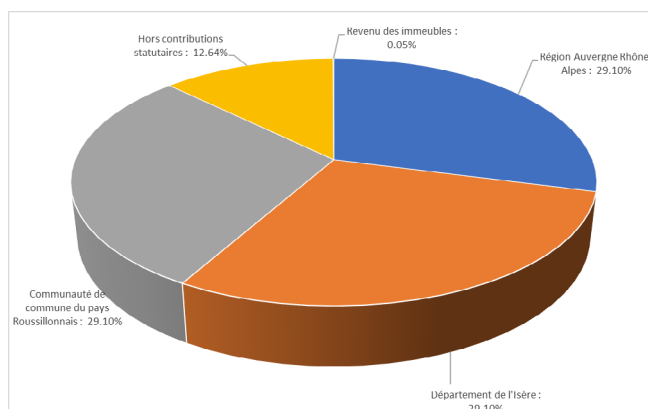


Budget 2020 : (hors opérations d'ordre, reports et affectation de résultats)
Dépenses de 2,6 Millions d'euros

Dépenses 2020 :



Recettes 2020 :



Détail des recettes hors contributions statutaires :

- Compagnie Nationale du Rhône 5,78 %
- Reversement TFB communale 6 %
- Remboursement /charges de personnel et mise à disposition 0,86 %

LES TEMPS FORTS

• Février 2020 :

Diffusion de la Lettre d'information et des 340 engagements d'INSPIRA



• 27 février 2020

Rencontre INSPIRA Entreprises



• Février 2020 :

Financement exceptionnel de l'Etat pour l'amélioration de la desserte ferroviaire d'INSPIRA.

• 08 octobre 2020

Election du nouveau Bureau

• 09 octobre 2020 :

audit externe Certification ISO 14001

DE L'ANNÉE 2020

• 23 juillet 2020 :

Assemblée générale
de l'association
INSPIRA Entreprises



• Mars 2020

Démarrage des travaux
d'extension de l'entreprise
Cottard-Glenat

• Octobre 2020 :

INSPIRA présent aux 5ème
Rencontres Francophones
de l'Ecologie Industrielle et
Territoriale (RFEIT) à Troyes
intervient sur la démarche
d'écologie industrielle
avec l'outil « Be Circle »

ZOOM SUR LES CONSEQUENCES DE L'EPIDEMIE SUR INSPIRA

L'année 2020 restera marquée par l'épidémie de la Covid-19. Le Syndicat Mixte a fermé la maison de projet durant le confinement de mars 2020 et mis en place le télétravail pour préserver la sécurité de l'équipe. Son rôle a également été d'animer des échanges entre les entreprises d'INSPIRA. L'économie et l'organisation des entreprises ont été sévèrement bouleversés par cette crise. Elles ont dû s'adapter à la situation en mettant en place le chômage partiel, les mesures d'hygiène et se familiariser avec les nouveaux modes de travail.

LA SITUATION JURIDIQUE

Arrêtés portés par Isère Aménagement

Arrêtés portés par la CNR

Recours association Vivre ici environnement

Arrêté préfectoral n°38-2018-12-19-001 portant autorisation unique au code de l'environnement

Recours de Vivre contre l'arrêté n°38-2018-12-19-001 portant autorisation unique au code de l'environnement

Décembre

Avril

2018

2019

Arrêté préfectoral n°38-2018-12-18-005 déclarant d'utilité publique (DUP) le projet INSPIRA

Décembre

Janvier

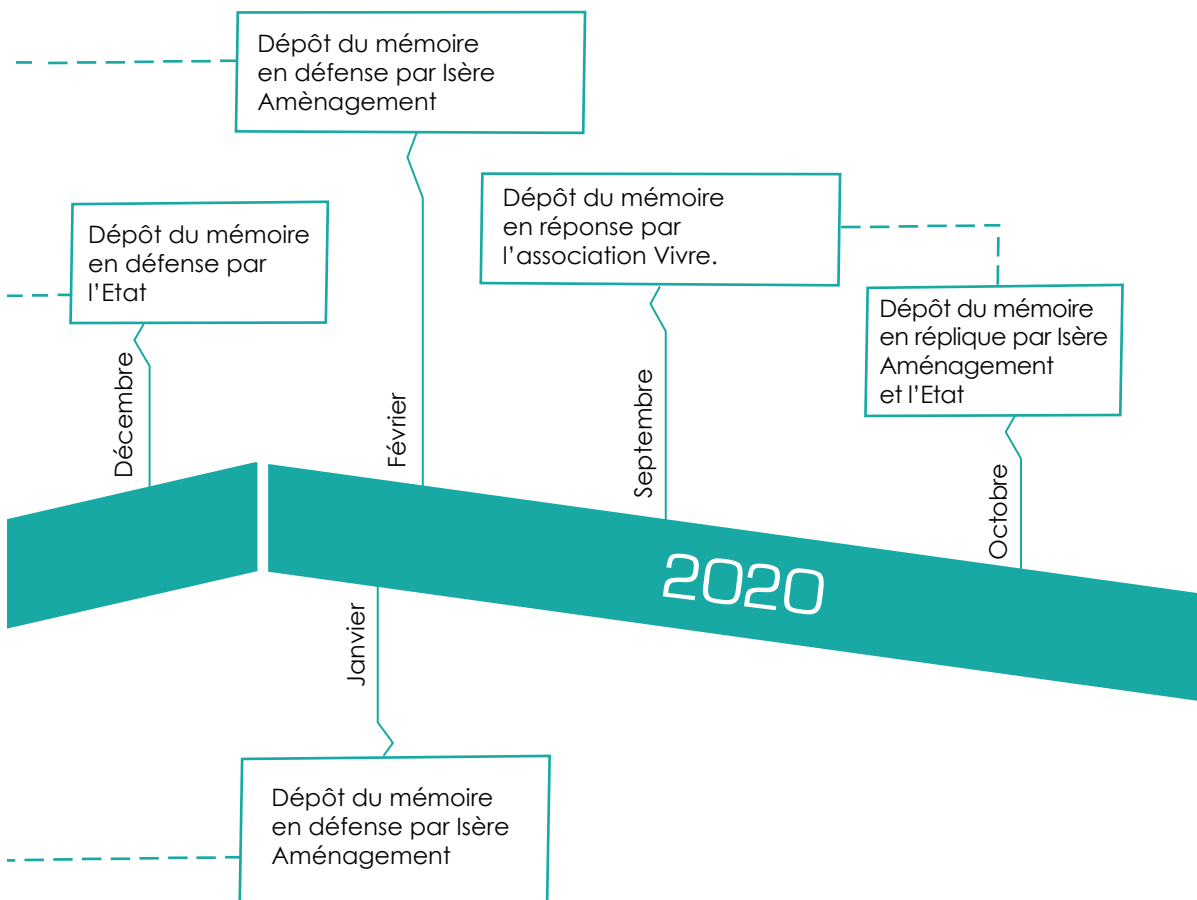
Février

Recours de Vivre contre l'arrêté n°38-2018-12-18-005 DUP

Arrêté préfectoral n°38-2018-12-19-002 portant approbation du dossier d'exécution et d'autorisation des travaux d'aménagement sur le Domaine Public Fluvial (DPF)

Arrêté n°38-2019-01-11-009 portant dérogation aux espèces protégées

DU PROJET INSPIRA



LES ACTIONS DE 2020

Déployer les synergies
industrielles

Développer
la multimodalité

Aménager le site
durablement

Déployer les synergies industrielles



Le projet d'immobilier d'entreprise INSPIRA Lab' : un catalyseur des forces du territoire

Depuis longtemps, la Vallée du Rhône est un lieu de brassage et d'effervescence culturelle et économique. L'espace INSPIRA représente une porte d'entrée aux multiples opportunités de développement offertes par son vivier d'industries, de laboratoires, de pôles de compétitivité sous-traitants industriels, agriculteurs, artisans.

L'année 2020 a fait mûrir le projet INSPIRA Lab', qui a pour ambition de s'inscrire dans une trajectoire en mode « living lab' ».

Il s'appuie sur un véritable parcours résidentiel composé d'une offre immobilière, foncière et de services, permettant de soutenir les différents stades de développement d'un acteur économique. L'objectif du projet est donc de proposer un outil immobilier permettant l'atterrissage d'entreprises innovantes, novatrices, porteuses, compétitives et répondant aux besoins du territoire tels que : la santé, la chimie biologique,

la transition énergétique, la logistique, le numérique innovant.

Le dossier a fait l'objet d'une réponse à l'Appel à Projet Parc d'Intérêt Régional, classé à ce jour sans suite en raison de la crise sanitaire.

Ce travail a permis de mettre en valeur de véritables besoins de lieux mutualisés sur le territoire, en matière d'immobilier de services et de lieux de formations professionnelles publiques ou privées.

L'objectif est de développer un parcours résidentiel et de services pour des entreprises en création ou en développement, mais aussi capter les investisseurs et relocaliser les activités.

INSPIRA Lab' se place comme une réelle opportunité pour les entreprises industrielles et les développeurs d'entreprises de la chimie verte.

Qu'est-ce qu'un « Living lab' » ?

Le terme « Living Lab' » désigne une méthodologie où les citoyens, et les usagers sont considérés comme des acteurs clés des processus de création.

Développer la multimodalité

Améliorer la circulation au sein de l'espace INSPIRA

- Aménagement du carrefour de la RD51 et réaménagement du carrefour de la rue Denis Papin

Dans la continuité de la requalification de la partie nord d'INSPIRA, la réalisation de travaux de sécurisation a débuté le 17 octobre 2020 pour se terminer fin novembre 2020. L'objectif de ces travaux est de sécuriser le carrefour situé à l'intersection de la route départementale 51 et de marquer

l'entrée principale de l'espace INSPIRA. Sur la rue Denis Papin, l'enrobé a été refait le long du parking mutualisé avec la pose de potelets bois conformément au Plan Guide d'aménagement et rejoignant la rue des Balmes.



Travaux de sécurisation de la RD51



Travaux rue Denis Papin

- Mise à jour de la signalétique de l'entrée Nord d'INSPIRA

La nouvelle signalétique d'entrée sur la zone INSPIRA a démarré le 17 décembre et se poursuivra en 2021 avec un totem d'entrée au Nord du site.

Issue du Plan Guide d'aménagement, cette première signalétique identifie la porte d'entrée Nord d'INSPIRA en attendant la seconde plus au sud.



Aménager le site durablement



INSPIRA poursuit les attentes de la certification ISO 14 001 !

Un audit de suivi réalisé en octobre 2020 par la société BCS Certification garantit que le Syndicat Mixte respecte les exigences de la norme ISO 14 001.

Au cœur des objectifs du Syndicat Mixte, la démarche traduit l'engagement d'intégrer les principes du développement durable dans la politique globale d'INSPIRA, impliquant l'aménagement, le développement et l'animation économique, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA.

Réduire l'impact des activités sur les milieux naturels et prévenir toute pollution

- **État initial du suivi environnemental**

Le Syndicat Mixte poursuit les mesures de suivi environnemental sur la qualité des eaux souterraines et sur les nuisances olfactives sur le territoire d'Inspira et les environs immédiats. Le suivi de l'ambiance acoustique et le trafic, réalisés en 2019, seront renouvelés fin 2021.

- **Convention ATMO**

Depuis 2019, le Syndicat Mixte a alloué un budget de 270 000 € sur deux ans afin d'évaluer la qualité de l'air sur l'espace INSPIRA et ses alentours.

Un « état des lieux » via une campagne de 30 jours a d'abord été réalisé au 4ème trimestre 2019. En 2020, deux sites de mesures en continu et 14 sites de mesures ponctuelles ont été mis en service. Il s'agit de mesurer différents types de polluants de l'air : Dioxyde d'azote (et monoxyde d'azote), Particules PM10 et PM2,5, Composés organiques volatils (benzène, toluène, éthylbenzène, dichlorométhane, trichloréthylène...), Aldéhydes (formaldéhyde, acétaldéhyde, ...acroléine), Phénol, Dioxines et métaux lourds en retombées, Dioxines en air ambiant, HAP en retombées, Mercure.

Un rapport complet sera rendu en 2021 et publié sur le site d'ATMO et du syndicat mixte.

En attendant, tous les jours il est possible de retrouver facilement la qualité de l'air de Salaise sur Sanne sur notre site internet : www.espace-inspira.fr.



• Synthèse études acoustiques

Dans le cadre de l'application des arrêtés préfectoraux, 10 lieux stratégiques sont définis pour une écoute de jour comme de nuit. Il s'agit de disposer d'un état initial de l'environnement sonore.

Sans surprise, les zones les plus bruyantes se situent aux abords des grands axes routiers, néanmoins le seuil de bruit est dans une

limite tolérable. INSPIRA s'est engagé à entreprendre cette même étude tous les deux ans.

En cas d'évolution négative due aux développements sur INSPIRA, un accompagnement des riverains sera mis en œuvre, afin de préserver leur environnement de vie.



Cartographie étude acoustique diurne (6h-22h)



Cartographie étude acoustique nocturne (22h-6h)

• Nettoyage régulier de la zone

Inspira fait très régulièrement l'objet de dépôts en tout genre (ordures, gravats, déchets verts, véhicules incendiés, pneumatiques, bouteilles de gaz...). Le Syndicat Mixte conduit des actions de ramassages dans l'objectif de préserver l'environnement.



Agir en faveur de la biodiversité

- Installation de nichoirs dans les boisements de la Sanne



Conformément à ses engagements environnementaux, INSPIRA a installé 6 nichoirs destinés aux hiboux petits ducs, le long de la Sanne.

- Protéger les espaces d'accueil

Le bassin de la Fontaine accueille depuis 2019 10 mares favorables aux crapauds calamites. Ainsi, INSPIRA préserve cet espace de biodiversité et favorise le développement de cette espèce protégée. Des panneaux d'information sont installés pour signaler que cette zone est sensible et protégée.



- Accompagner les activités agricoles

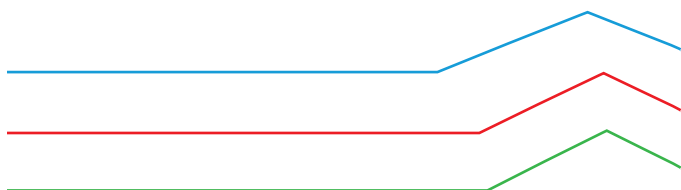


Afin de remettre en culture des parcelles agricoles laissées en friche, le Syndicat mixte a fait débroussailler, évacuer les déchets (50 tonnes de gravats) et décompacter les sols.

- Maintien des activités du Bassin de la Fontanaise

Suite à une inspection des services de la DREAL durant l'été 2020, au niveau du bassin de la Fontanaise, il a été demandé au Syndicat Mixte d'abattre environ 50 arbustes implantés sur les talus et pouvant affecter la structure du bassin d'écroulement.

En cette fin d'année 2020, un relevé topographique du bassin de la Fontanaise va permettre d'engager des travaux de remise à niveau de la crête de digue.



Action de solidarité d'INSPIRA Entreprises

- Don du sang



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

INSPIRA Entreprises a organisé une collecte de sang le 9 novembre 2020 à la Maison de Projet. En raison du second confinement, l'Etablissement Français du Sang en accord

avec l'Association INSPIRA Entreprises a annulé sa collecte. En Isère, les besoins sont de 350 à 400 dons de sang par jour et à ce jour, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée que les besoins sont permanents et que chaque don est précieux.

L'association INSPIRA Entreprise souhaite renouveler cette action et la réaliser.

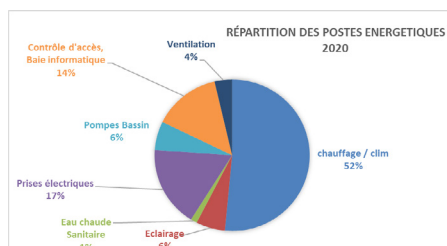
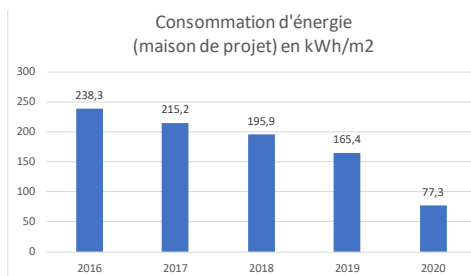
Préserver les ressources naturelles

- Les indicateurs de la Maison de Projet

Bâtie en 2015 dans une ancienne péniche de transport de marchandises, la Maison de Projet est un lieu public qui accueille les bureaux de l'équipe du Syndicat Mixte et qui présente une offre de location de salles.

Le taux de location des salles de réunions et/ou de bureaux individuels de la Maison de Projet a augmenté de 16% entre 2019 et 2020.

La Maison de projet possède ses propres indicateurs qui sont relevés mensuellement. En 2020, il a été constaté une baisse notable de la consommation énergétique.



ZOOM sur l'aménageur ISERE AMENAGEMENT :

► Travaux du carrefour RD51

Les travaux d'amélioration du carrefour entre la RD51 et la rue Denis Papin ont permis de créer un tourne à gauche sur la RD51 avec un ilot central. La sortie de la zone INSPIRA depuis la rue Denis Papin s'effectue dorénavant vers le Rhône.

La finalisation de l'échange foncier avec LINDE a permis d'aménager le carrefour de la rue Denis Papin et de la rue des Balmes avec la création d'un ouvrage hydraulique paysager.



► Poursuite de la maîtrise du foncier

Les efforts en vue de maîtriser de façon amiable les terrains ont été poursuivis. Un échange foncier a été réalisé avec TREDI au niveau du rond-point.

L'exploitation agricole est renouvelée avec des prêts à usage pour la campagne culturale 2020/2021.

► Démarrage des travaux de signalétique

Le marché de travaux de signalétique a été attribué à l'entreprise EMPREINTE pour la fourniture et la pose de la signalétique (totem d'entrée, relais information service, noms de rue et localisation des entreprises). Les travaux ont démarré en 2020 et se poursuivront en 2021.

► Nombreuses études menées :

Plusieurs études d'avant-projet ont été menées en 2020 :

- Les études d'avant-projet de la création d'un ouvrage hydraulique et du réaménagement de l'aire de retournement à l'extrémité de la rue des Peymenards ont été terminées en fin d'année.
- Les études hydrauliques et le projet de réalisation d'un ouvrage d'infiltration aux abords de l'entreprise Delmonico Dorel, sur le domaine de la CNR, ont été finalisés. Les travaux auront lieu à l'automne 2021 pour respecter les périodes de travaux autorisées par la DREAL.
- Les études d'avant-projet de l'aménagement de la rue des Balmes dans sa configuration définitive ont été remises en fin d'année 2020.

► Accompagnement des projets d'implantation :

La promesse de vente qui avait été signée avec une entreprise déjà existante sur la ZAC pour une extension, s'est concrétisée par la vente de 1.5 Ha de terrain.

L'accompagnement commercial et technique des projets d'implantation s'est poursuivi sur plusieurs terrains.

PROMOUVOIR LE SITE

Des rencontres

- Présentation de l'Espace INSPIRA aux partenaires économiques Invest'in Grenoble Alpes

Le 15 juillet 2020, le Syndicat Mixte a accueilli les membres de l'organisation Invest'in Grenoble lors d'une visite du site afin de leur faire découvrir l'espace industriel, responsable et multimodal INSPIRA.



Les membres d'Invest'in Grenoble Alpes avec M. DAÏON, directeur du Syndicat Mixte

Des nouvelles vidéos

- Les entreprises d'INSPIRA sous les projecteurs !



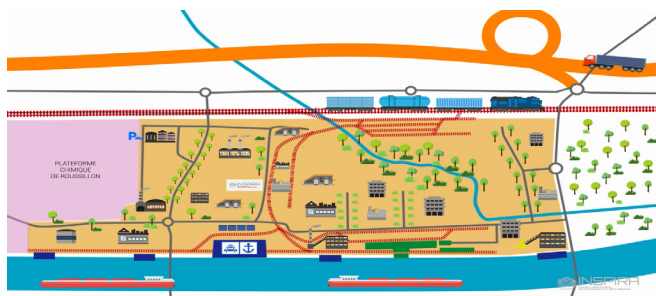
*Interview de Joseph CHANLIAUD,
Directeur général de Ribière*

La campagne de mini-vidéos se poursuit : cette année, c'est l'entreprise Ribière, spécialisée dans le bâtiment depuis plus de 50 ans qui a ouvert ses portes aux caméras.

• La multimodalité sur INSPIRA expliquée en images !

Une manière d'illustrer l'espace multimodal INSPIRA qui comprend un accès direct au fleuve, à la route, aux rails, aux pipelines et à la plateforme multimodale de la CCI Nord-

Isère. Ces atouts font d'INSPIRA un espace stratégique pour l'implantation d'entreprises. La vidéo met en avant les aménagements déjà existants et ceux à venir.



Vous pouvez retrouver les vidéos sur la chaîne YOUTUBE INSPIRA

Des services aux entreprises

Le Syndicat Mixte propose à toutes les entreprises de la zone INSPIRA et aux entreprises extérieures un service de location de salles de réunion et de location de bureaux au sein de la Maison de Projet. Sont proposés à la location :

- une salle de réunion pour 35 personnes
- une salle de réunion pour 16 personnes
- une salle de réunion pour 6 à 8 personnes
(Avec Wifi, vidéoprojecteur et écran, micro et sono fixe, visioconférence, paperboard et téléphone)
- 2 bureaux individuels (avec connexion internet)

L'accueil s'est poursuivi lors des périodes autorisées en respectant les mesures d'hygiène recommandées afin de limiter au maximum la propagation du virus. Les capacités d'accueil de chaque salle ont été revues et les locations ont pu se poursuivre.



L'espace INSPIRA accueille un nouveau food-truck !

Après avoir été approuvé par le Comité Syndical en 2018, l'espace INSPIRA se lance dans l'accueil d'un ou plusieurs food-trucks. Un service destiné aux salariés de la zone souhaitant bénéficier d'une restauration rapide à un prix abordable pour la pause méridienne.

Après l'accueil d'un premier food truck qui a

préféré les marchés du soir, le Syndicat Mixte a répondu à plusieurs sollicitations.

Depuis le 27 juillet 2020, « L'Instant Truck » a pris place Rue des Peymenards tous les Mardi et Jeudi midi. Le chef, M. MARLOT, propose des plats faits maison variés.



Retrospective de la presse en 2020

L'Etat va cofinancer le raccordement ferroviaire de la zone industrielo-portuaire

22/02/20, Le Dauphiné Libéré

L'Etat s'engage dans le raccordement ferroviaire de la ZIP de Salaise-sur-Sanne

29/02/20, L'Essor

Une procédure judiciaire contre le projet INSPIRA

02/03/20, Le Dauphiné Libéré

Nouveau raccordement ferroviaire programmé pour la zone industrielo-portuaire INSPIRA

13/10/20, Enviscope

Vers un hydrogène décarbonné ?

05/03/20, L'Essor

INSPIRA sera raccordée à la ligne Paris-Lyon-Marseille

23/10/2020, Le Dauphiné Libéré

Un espace industriel démonstrateur de l'économie circulaire

2020, ADEME Mag

Insertion presse dans le catalogue Meet'in édition 2021 d'Axelera

2020-2021, AXELERA

LES ENTREPRISES

Entreprises plateforme chimique

GIE Osiris	
ADISSEO	GESIP
AIR LIQUIDE Acétylène	HEXCEL
AIR LIQUIDE	SEQUENS Essential
Hydrogène BAXTER	Drugs Substances
CERDIA	SEQUENS Solvants
DALKIA	& Phenol Specialties
ECOAT	SUEZ
ELKEM Silicones	PRAYON
EVONIK	



Espace Industriel

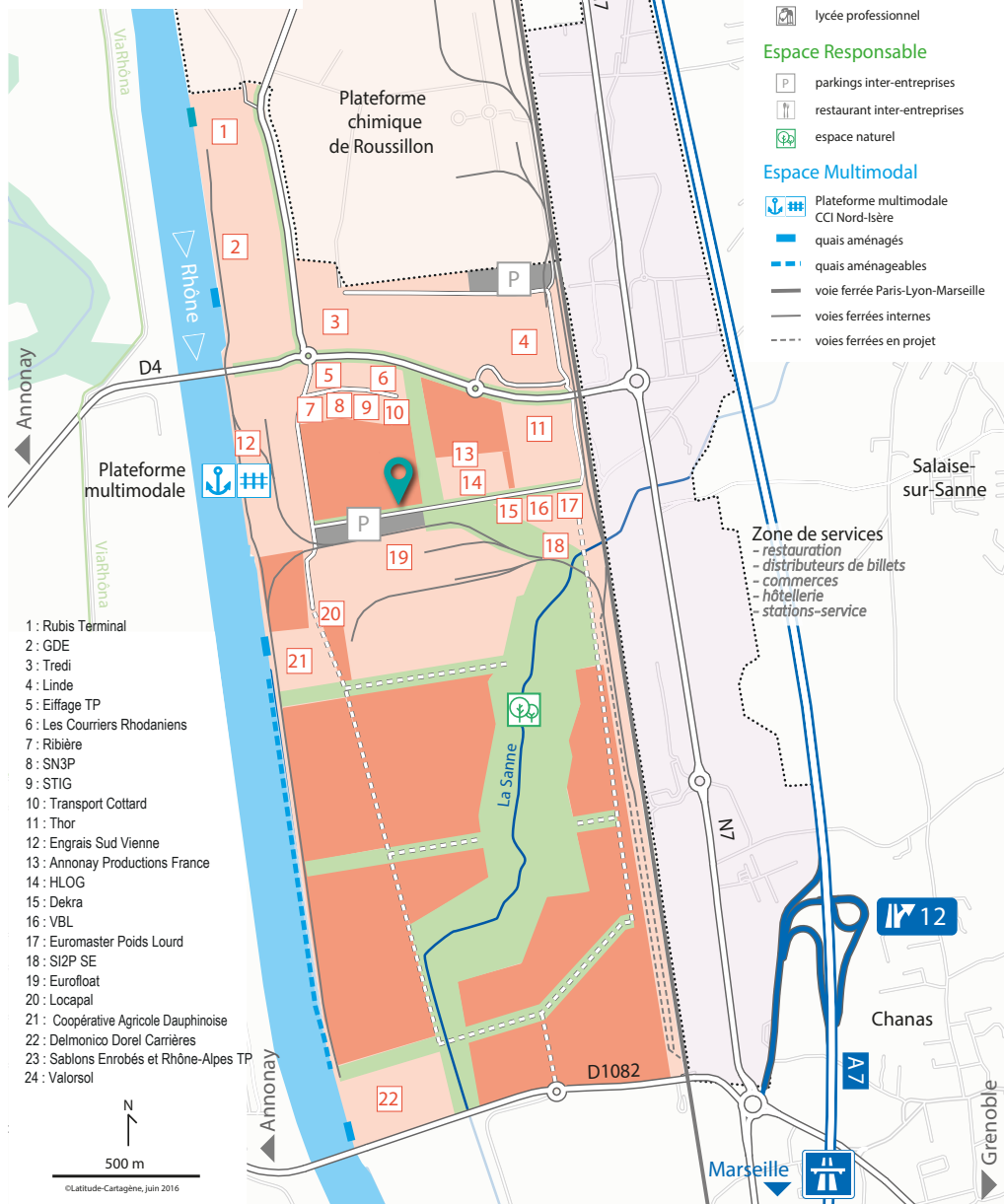
- maison de projets
- foncier disponible
- foncier occupé
- entreprise d'INSPIRA
- lycée professionnel

Espace Responsable

- parkings inter-entreprises
- restaurant inter-entreprises
- espace naturel

Espace Multimodal

- Plateforme multimodale CCI Nord-Isère
- quais aménagés
- quais aménageables
- voie ferrée Paris-Lyon-Marseille
- voies ferrées internes
- voies ferrées en projet





www.espace-inspira.fr

Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire de Salaise-Sablons
241 rue des Blames 38150 Salaise Sur Sanne
Tél.: 04 74 86 83 80
Fax: 04 74 86 83 89

Suivez-nous !
@Espace_INSPIRA



Créé par :
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

